FS (ex CHSCT)du 2/05/2024 Compte-rendu

● Point site Aguesseau : Formation professionnelle / ACIF(pour information)

Le site d'Aguesseau à Montpellier abrite le centre de formation professionnelle et l'ACIF depuis 3 ans. Ce centre se trouve dans un environnement insalubre sous une route, entouré d'entrée de parking ou de sortie de chauffage urbain. La présence de salles aveugles sont également à noter. Ce choix, déjà dénoncé par les organisations syndicales dès 2021, s'est révélé désastreux en matière d'hygiène.
Le 29 janvier, lors d'une visite, la délégation FS a demandé la venue du médecin de prévention et un test de la qualité de l'air. Les constats sont sans appel.

Si des solutions ont pu être trouvées :
- fuite de gaz provenant du chauffage du Polygone => réparée
- présence excessive de fientes de pigeons (y compris sur les aérations extérieures) => nettoyage complet sous un mois, venue d'une entreprise de fauconnerie et pose de piques anti pigeons

Pour la qualité de l'air en revanche, la situation est préoccupante. Une intervention de Véritas a défini des jauges maximales pour chaque salle. La VMC a été poussée à 100 % (au lieu de 60 %) et la Direction a essayé ainsi d'appliquer une règle de 3 pour augmenter les jauges. Pour la CGT, la Direction ne peut s'improviser « estimatrice » de jauges. De plus, en montant la puissance à 100 %, l'ambiance sonore dans les salles est invivable pour les stagiaires, pour les formateurs et pour les agents de la formation professionnelle et de l'ACIF. Cela ne peut donc être une solution durable. La Direction a recours à un bureau d'étude pour envisager des dispositifs afin d'améliorer la qualité de l'air.

En l'attente, la CGT a exigé une adaptation des stages : respects des jauges dans les salles, horaires décalés, programmation de certains stages sur d'autres sites (Béziers, salles de réunion Montmorency, Millénaire, Mosson, CDC, …).

L'ensemble des représentants de la FS a rédigé une délibération demandant à la DG de donner les moyens à la Direction pour **quitter les lieux** et trouver un centre de formation adapté.

● Budget formation 2024 (pour avis)

Les formations suivantes ont été votées :

- Habilitation Électrique Recyclage
- Habilitation Électrique Initiale
- PSC1 Béziers et Montpellier
- SST Montpellier
- Caces
- formation risques routiers voiture
- formation risques routiers vélo (Millénaire/Apollo)

Lors de la FS du 9/02, nous avions décidé d'expérimenter deux nouveaux partenaires dans le domaine des risques psycho-sociaux (RPS). Grâce à vos retours, nous avons décidé de poursuivre avec un des deux partenaires : M. Pizzo, psychologue du travail. Nous avons donc voté 2 sessions supplémentaires de son stage RPS « Bien communiquer en milieu professionnel ».

● *Budget local 2024 (pour avis)*

Pour 2024, le budget local de la Formation Spécialisée (FS) s'élève à **129 501 €.** Les dépenses votées lors de la FS du 9/02/2024 représentent environ à 39 600 €.
Lors de cette FS, l'ensemble des OS ont voté les dépenses suivantes :

Sites	Nature de la dépense
Multi sites	Exercice évacuation incendie avec scénario
	10 lampadaires LED sur pied, gradables *
	4 Evac Chair (évacuation en cas d'incendie pour les personnes à mobilité réduite) type escalier colimaçon ; 2 Evac Chair classique
	Vérification légionelle sur site avec douche
	Vérification VMC des sites locatifs
	22 chasubles « responsable évacuation »
SPFE de Béziers et Montpellier	Achat de vérins pour capots insonorisation imprimantes
Formation professionnelle	Accès PMR
	Achat armoire à pharmacie garnie**
Sète	Mise en conformité des plans d'évacuation suite à travaux
Lunel	Brise vue escalier accueil
	Création d'une évacuation supplémentaire du R+1, par l'extérieur, sur recommandation de l'ISST
St-Pons / Lamalou / Clermont l'Hérault	Diagnostic Radon
Agde	Pose carrelage mur sanitaires ***
Saint-Pons	Installation prise supplémentaire dans le local de restauration
Estimation des dépenses votées en FS du 02/05	Environ 41 100 €
Estimation solde budget FS	**Environ 48 801 €**

* La Direction persévère dans son choix de pose de LED au plafond alors que les agents s'en plaignent à juste titre. Elle nous demande ensuite de payer des variateurs de lumière au sein de bureaux (devis très onéreux). Nous en avons financé en 2023. Outre l'argent jeté par les fenêtres, cela nous pose également un problème écologique. Nous avons donc refusé de payer les variateurs. Ne pouvant laisser les agents sans solution, nous avons voté la dépense de 10 lampadaires et demandons à la Direction de cesser ces travaux d'installation de LED au plafond. Si vous avez un

problème d'ambiance lumineuse dans votre bureau, dites à votre chef de faire une demande de lampadaire auprès de la Direction.

** Une armoire ou une trousse à pharmacie doit se situer sur chaque site. L'administration doit les contrôler tous les 2 ans pour les produits manquants ou périmés.

*** Cette dépense fait suite à un rapport de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST). Il y rappelle les normes en matière d'hygiène. Nous avons décidé de voter pour cette dépense afin d'impulser une mise aux normes par la Direction de tous les sanitaires non carrelés.

À **Béziers Verdier**, la Direction nous a proposé un devis important pour la **réparation de la climatisation d'un bureau du bâtiment A** alors que l'**enregistrement au SPFE** au bâtiment B attend quant à lui depuis plusieurs années. Pour la CGT, il s'agit là d'une inégalité. Nous nous sommes montré favorable à une opération de cofinancement Direction/FS à la condition que les deux climatisations soient réparées. Nous attendons donc de nouveaux devis.

Vos représentants CGT FP 34 en FS restent vigilants sur les natures et les montants des dépenses engagées. Nous avons d'ailleurs listé les prochains devis à prévoir pour vote lors de la prochaine FS de septembre. Elles sont issues des visites de la délégation FS du second semestre 2023 et de ce début 2024. Nous poursuivrons bien sûr ces visites dans les sites où nous ne sommes pas venus.

Nous avons également un suivi sur les opérations votées en 2023. Nous avons ainsi demandé à la Direction de revoir l'opération de pose de dalles podotactiles sur le site de la Mosson car il en manque deux et la peinture des contres marches n'est pas contrastée. Le service fait n'est donc pas conforme à la dépense que nous avons votée... et payée ! Vos représentants CGT ont également demandé à la Direction la mise en place des brassards et boîtiers de rangement payés en juillet et novembre 2023.

● *Sécurisation des agents (pour information)*

Dans le prolongement des notes de septembre 2023, initiant un plan global d'actions en faveur de la protection et de la sécurité des agents exerçant une mission de contrôle fiscal (CF), le déploiement d'un système d'alerte en temps réel constitue un outil supplémentaire. Il se compose d'un smartphone et d'une application de sécurité reliée 24h/24 et 7j/7 à un centre de télésurveillance.
A la DDFIP 34, 74 agents de la sphère CF (BCR, BDV, certains agents de PCE) vont être équipés. Une expérimentation est prévue pour les huissiers et géomètres.

● *Registre SST (pour information)*

La Direction indique que toutes les observations saisies au 15/03/2024 sur le registre SST ont été traitées et une solution a été apportée ou est en cours de réalisation.

Vos représentants CGT FP 34 ont à nouveau porté auprès de la Direction **les problèmes de sécurité des agents du site de Pézenas** :
- Accès parking : une barrière de la ville et le bateau du trottoir gênent les véhicules. La mairie restant muette face au courrier de la Direction, un autre levier va être activé. Nous ne manquerons pas de suivre cela de près.
- Malfaçons de la porte de l'ancien accueil et problème d'étanchéité : la Direction a mis en demeure l'entreprise qui a fait les travaux.

- **Le portail neuf a une temporisation trop longue pour se refermer. Les agents se mettent en danger sur l'avenue en attendant que le portail ne se referme.** La Direction indique avoir pris contact avec l'entreprise. Le moteur n'a pas la puissance suffisante pour une temporisation meilleure. **Nous avons donc demandé à la Direction de prendre en charge son changement. Une fois de plus, un matériel neuf est défectueux. Quel gâchis !**

● *Fiches de signalement (pour information)*

Depuis le 01/01/2024, il y a eu 10 signalements (contre 8 en 2023 à la même date).

Ces comportements sont inacceptables. Nous vous invitons à ne pas les accepter. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous vous trouvez dans un tel cas.
Depuis le 8 février 2024, l'**application SIGNALFIP** (disponible depuis Sirhius) permet d'effectuer des signalements d'agression externe. Signaler une agression interne devrait être possible en fin de 1er semestre 2024.



● *Accidents de services (pour information)*

Trois accidents de travail (2 accidents de trajet et un accident de service) ont été déclarés en 2024. L'instruction de deux d'entre eux est en cours, le troisième a été reconnu imputable au service.

● *Refus partiel ou total d'aménagement de poste (pour information)*

Le médecin de prévention est chargé de formuler des préconisations en termes d'aménagement du poste de travail. 5 demandes ont fait l'objet d'une acceptation partielle ou d'un refus depuis le début de l'année. Ces demandes concernent toutes des changements fonctionnels : 3 demandes de télétravail et 2 demandes de mutation.

● *Rapports exercices évacuation (pour information)*

Au 17/04/2024, 5 évacuations de sites ont été effectuées. **3 d'entre elles étaient des alertes réelles.**
Les rapports sont alarmants : temps d'évacuation trop long, agents ne prenant pas au sérieux l'évacuation.
Vos représentants CGT FP 34 vous appellent à respecter les procédures d'évacuation de façon sérieuse et responsable. Partez du principe qu'elles sont systématiquement réelles et vitales pour toutes et tous.

● *Etat des lieux des prestations de ménage sur site (pour information)*

À notre demande, un point sur les prestations de ménages sur site nous avait été proposé en automne 2023. Il avait mis en évidence un nettoyage insuffisant à Béziers Verdier et Sète. Grâce à notre intervention, à compter du 01/03/24, l'agent qui intervenait sur les 2 sites de Béziers, intervient désormais en totalité sur le site de Béziers Verdier. 10H complémentaires ont donc été ajoutées sur Béziers Verdier. Le ménage fait auparavant par l'agent Berkani sur Béziers Clemenceau a fait l'objet d'un avenant auprès du prestataire de service Atalian.
Voici une première victoire et nous allons continuer de revendiquer pour les autres sites où il réside encore des problèmes. Nous comptons sur vous pour nous faire remonter vos remarques et observations sur vos sites.

● *Questions diverses de vos représentants CGT FP 34*

- Sécurisation du site Béziers Verdier :
La CGT FP 34 a interpelé la Direction sur des actes de vandalismes et d'intrusion à Béziers Verdier. Elle a demandé à la Direction de les signaler aux forces de l'ordre et d'assurer la sécurité des agents et du site. Cela a été fait. La Direction a par ailleurs demandé un devis de clôture plus sécurisée. Il a été transmis à la DG pour expertise et financement.

- Portes coupe feu Mosson :
Elles ont toutes été enlevées sans raison et la Direction ne semble même pas au courant. Nous attendons des explications. A suivre…

- Moisissure archives SPFE Apollo :
Malgré notre demande en FS de février, les agents n'ont pas été prévenus des consignes sanitaires à respecter lors de la manipulation des archives. Pire encore nous apprenons qu'il a été demandé aux agents techniques de déplacer une partie de ces archives au 1er étages, sans information ni protection. Nous avons exigé que lors du déménagement complet (au départ de la DAJ), les consignes de manipulation des archives soient données ainsi que les équipements de protection nécessaires.

- Problème des nouveaux ouvrants à la Direction :
A notre demande, la Direction a informé la Préfecture, maître d'œuvre des travaux à Montmorency, des dysfonctionnements des ouvrants. Concernant la luminosité et la chaleur dans les bureaux, deux systèmes de stores vont être testés à la division de la dépense. La Préfecture ne semble pas prête à prendre en charge cette dépense. Pour la CGT FP 34, c'est pourtant à elle d'assurer ce SAV de fenêtres tout juste posées. Si la DDFIP paye, c'est de l'argent qu'elle ne mettra pas pour d'autres sites ! La CGT a proposé que l'intersyndicale écrive un courrier au Préfet.

- Clôture des espaces verts de Millénaire :
La Direction nous indique que c'est en cours et qu'elle ne perd pas de vue l'opération. Cela tombe bien… nous non plus !

- Automatisation du portail du Millénaire pour une fermeture hors période d'accueil du public :
Le devis est élevé. La Direction l'a envoyé à SPIB. Vu les annonces de coupes budgétaires, la Direction ne semble pas optimiste. Nous maintiendrons tout de même cette demande à chaque FS.